

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PREAMBULE

Les produits de la société SOUFFLET VIGNE, SAS au capital de 721.570 €, ayant son siège social sis RN6 - Le Pont Rouge - 69400 LIMAS (France) immatriculée sous le n°623 789 178 au RCS de VILLEFRANCHE - TARARE (ci-après « la Société » ou « le Vendeur ») peuvent être achetés par différents canaux de vente.

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») sont applicables uniquement aux achats effectués à distance soit via le site internet <http://www.putesaux-sa.fr> (ci-après « le Site »), soit via le catalogue de la Société.

Les présentes CGV sont ainsi destinées à la fois à un consommateur (tel que défini à l'article préliminaire du Code de la Consommation) pour son usage personnel (ci-après « un Consommateur ») soit à un professionnel pour les besoins de son activité (ci-après « un Professionnel »). La Société se réservant la possibilité de modifier à tout moment les présentes CGV, les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de passation de la commande par l'Acheteur.

Toute commande implique l'adhésion préalable pleine et entière de l'Acheteur aux présentes CGV, à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, émis par le Vendeur et qui n'ont qu'une valeur indicative. Il faut pour le Vendeur de ne pas se prévaloir d'une ou de plusieurs des stipulations des présentes CGV ne saurait en aucun cas valoir renonciation de sa part.

1. Objet

Les présentes CGV visent à préciser les droits et obligations de l'Acheteur à l'égard des produits vendus dans le cadre d'un système de vente à distance. Le contrat établi en cas de commande effectuée dans le présent cadre relève ainsi de la réglementation de la vente à distance, telle qu'elle résulte notamment du Code de la Consommation, ainsi que des dispositions particulières visées ci-après.

2. Disponibilité des produits

Tous les produits présentés ainsi que toutes les offres proposées par le Vendeur sont entendus dans la limite des stocks disponibles.

En cas de commande d'un produit devenu indisponible, l'Acheteur sera informé de cette indisponibilité dans les meilleurs délais par téléphone, e-mail ou courrier.

L'Acheteur accepte dès à présent et par les présentes de recevoir en remplacement un produit de qualité et prix équivalents.

En aucun cas la responsabilité de la Société ne saurait être engagée.

3. Prix

Les produits sont fournis au prix en vigueur au jour de la commande.

Les prix s'entendent hors taxes, auxquels sera appliquée la TVA en vigueur et ajouté les frais de transport comme indiqué ci-après.

Toute commande destinée à l'export et inférieure à 150€ fera l'objet d'une facturation de 15 € de frais de dossier.

4. Paiement

4.1- Avoir le Site Internet:

Le paiement est effectué en ligne par carte bancaire. Les cartes bancaires acceptées sur le Site sont les suivantes : Carte Bleue, Visa et Mastercard.

Afin d'assurer la sécurité des paiements, le Site utilise le service de paiement sécurisé de la Société Générale. Ce service intègre à norme de sécurité SSL (Secure Socket Layer). Les données relatives aux cartes bancaires communiquées lors de vos commandes ne sont utilisées par le Vendeur qu'aux seules fins de réalisation de la transaction. Les données confidentielles (n° de carte bancaire à 16 chiffres, date d'expiration, cryptogramme visual) sont transmises cryptées directement à notre prestataire de paiement, elles ne sont ni transmises, ni conservées sur notre serveur informatique.

4.2- Pour les autres ventes à distance:

4.2.1- Ventes à un consommateur

Le paiement est réglé comptant dans sa totalité. En cas de règlement par chèque ou par virement bancaire, l'expédition de la commande ne sera initiée qu'une fois le montant du paiement crédité sur le compte du Vendeur.

4.2.2- Ventes à un professionnel

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués dans un délai de trente (30) jours date de livraison.

En cas de paiement différé ou à terme, constitue un paiement au sens du présent article, non pas la simple versée d'un effet de commerce ou d'un chèque impliquant une obligation de payer, mais leur règlement à l'échéance convenue.

En cas de retard de paiement, le Vendeur pourra susciter toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne l'application de pénalités d'un montant égal à 8 % l'an. Toutefois, si ce taux de 8 % est inférieur au taux minimal légal de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur, ce dernier sera appliqué. Ces pénalités courent jusqu'au paiement intégral du montant de la créance. Ces pénalités seront exigibles sur simple demande du Vendeur.

Une intérêt forfaitaire légal pour frais de recouvrement de 40 euros sera également due de plein droit par tout Professionnel. Cependant, dans le cas où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs à ces 40 €, l'Acheteur Professionnel devra rembourser les frais complémentaires occasionnés par le recouvrement des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels, sur présentation de justificatifs.

En cas de défaut de paiement, quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon semble au Vendeur qui pourra demander, en référé, la restitution des produits, sans préjudice de tous autres dommages-intérêts.

Lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette, sans mise en demeure.

L'Acheteur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

5. Livraisons

La commande est préparée par notre prestataire logistique

En cas de choix d'une adresse de livraison, la commande sera livrée par les services de la Poste ou par transporteur selon le poids de la commande et la destination indiquée sur la commande de l'Acheteur.

Tout achat pour un montant supérieur à 750 € (sept cent cinquante euros) Hors Taxes sera franc de port, sauf pour les ventes à l'export et pour les produits périssables.

En cas de non-conformité du produit livré par rapport aux indications figurant dans le bon de commande ou d'avance liée aux conditions de transport constatée au moment de la livraison, l'Acheteur préservera ses réserves sur le bon de livraison et les confiera dans les trois jours de la livraison, par courrier recommandé à la Société.

5.1- Ventes à un Consommateur : Un délai de livraison est indiqué à l'Acheteur (Rubrique Délais de livraison pour le site internet). Ce délai n'est qu'indicatif et le Vendeur ne peut être tenu pour responsable en cas de dépassement de ce délai. Toutefois, le délai maximum de livraison est de 30 jours à compter de la commande. En cas de retard d'expédition, la commande ne sera pas annulée, la Société informera l'Acheteur de ce retard par e-mail. L'Acheteur Consommateur pourra en ce cas décider d'annuler sa commande, conformément aux articles L. 216-2 et suivants du Code de la Consommation et pourra ainsi se faire rembourser dans un délai maximum de 14 jours.

5.2- Ventes à un Professionnel : Un délai de livraison est indiqué à l'Acheteur (Rubrique Délais de livraison pour le Site). Ce délai n'est qu'indicatif et le Vendeur ne peut être tenu pour responsable en cas de dépassement de ce délai. En particulier, le dépassement de ce délai indicatif, notamment pour des raisons de force majeure telles que des grèves ou des intempéries empêchant les livraisons, ne peut donner lieu à aucune annulation de la commande, à aucune réduction du prix payé par l'Acheteur et à aucun versement au titre de dommages-intérêts.

5.3- INCOTERMS et conditions de livraison ECOM TDAV et Export :

5.3.1- En cas d'expédition par le Vendeur :

Les ventes sont réalisées en Incoterms FCA (Franco Transporteur) (dernière version en vigueur au jour de la vente) et l'acheminement se fait par paquet poste, colis postal ou fret en fonction du colisage dans les limites admises en poids et dimensions, et selon les instructions de l'Acheteur.

Pour les produits réglementés (PHOTO, des frais d'emballage agréé IATA et des frais de chargement spécifique en avion messenger pourront être facturés par le Vendeur à l'Acheteur.

6. Pour le Consommateur - Droit de rétractation

L'Acheteur Consommateur a 14 jours ouvrables, à compter de la réception des produits, pour demander leur échange ou leur remboursement. Tout retour devra impérativement être signalé au préalable auprès du service client à putaux-sa@putaux-sa.fr, par l'envoi du formulaire type de rétractation.

Seuls seront repris les produits renvoyés dans leur ensemble, dans leur emballage d'origine complet et intact, et en parfait état de revende. Tout produit qui aura été abîmé, ou dont l'emballage d'origine aura été détérioré, ne sera ni remboursé, ni repris, ni échangé. Ce droit de rétractation s'exerce sans pénalité, à l'exception des frais de retour à la charge de l'Acheteur. Dans l'hypothèse de l'exercice du droit de rétractation, le Consommateur a le choix de demander soit le remboursement des sommes versées, soit l'échange du produit. Dans le cas d'un échange, la réexpédition du produit sera aux frais du Consommateur. En cas d'exercice du droit de rétractation, la Société fera tous ses efforts pour rembourser le Consommateur dans les meilleurs délais.

7. Pour le Professionnel – Retours

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre le Vendeur et l'Acheteur Professionnel. A défaut de cet accord, tout produit retourné sera tenu à la disposition de l'Acheteur et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avoir.

Les produits retournés doivent être, d'une part, accompagnés d'un justificatif d'achat (facture, bon de livraison) et d'autre part, dans l'état où le Vendeur les a livrés.

Aucun produit ne sera repris au-delà d'un délai de six mois, à compter de sa date de livraison.

Toute reprise acceptée par le Vendeur entraîne l'établissement d'un avoir au profit de l'Acheteur, après vérification qualitative et quantitative des produits retournés ; les recours non conformes à la procédure ci-dessus seront sanctionnés par la vente pour l'Acheteur des achats qu'il aura versés.

8. Conditions et informations relatives aux produits phytopharmaceutiques :

Les commandes de produits phytopharmaceutiques (PP) sont faites conformément à la réglementation spécifique à ces produits.

Ainsi, la vente de PP à usage professionnel est réservée aux clients attestant de leur qualité d'utilisateurs professionnels par la présentation des justificatifs visés par l'arrêté du 6 janvier 2016 relatif aux justificatifs requis pour l'achat des produits phytopharmaceutiques de la gamme d'usages « professionnel » et aux personnes pour le compte desquelles des utilisateurs professionnels vont utiliser ces produits, sous réserve des conditions et de la présentation des justificatifs prévus à cet effet par l'arrêté susvisé.

Les ventes de PP sont conditionnées par la possibilité pour le client utilisateur professionnel de PP, de justifier, au moins une fois par an, d'un conseil individualisé et conforme aux conditions prévues pour la certification. Ce conseil ayant été formulé par un distributeur agréé, ou une entreprise agréée de conseil indépendant de la vente de PP.

Les fiches de données de sécurité (FDS) des PP vendus par l'entreprise sont consultables sur quickfis.com ou peuvent être demandées à l'entreprise.

Le client est averti que tout utilisateur d'un PP doit lire l'étiquette du produit et la fiche de données de sécurité avant son utilisation, respecter les conditions d'emploi définies et s'engager à respecter la gestion des Emballages Vides des Produits Phytopharmaceutiques (EVPP) et des Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisés (PNU).

9. Conditions particulières pour les produits phytopharmaceutiques :

La délivrance de PP n'est autorisée qu'aux utilisateurs professionnels dans les conditions et par la présentation des références ci-dessus.

L'Acheteur utilisateur professionnel peut, en cas d'absence, donner une délégation d'approvisionnement au dépôt chez le Vendeur ou de réception d'une livraison sur site.

Ces délégations devront être faites par écrit lors de la demande d'ouverture de compte ou lors de la mise à jour annuelle du compte client, ned ayant l'avisement ou la livraison.

Ainsi, à défaut d'être référencé comme utilisateur professionnel :

- la personne qui réceptionne une livraison chez l'Acheteur devra avoir reçu une délégation;

- la personne qui s'approvisionne au dépôt devra avoir reçu une délégation et détenir un justificatif.

L'Acheteur ou la personne déléguée est tenu d'être présent au moment de la livraison sur site.

Un feu devra être désigné pour la livraison des produits avant la livraison. En cas de modification, l'Acheteur s'engage à en informer le Vendeur.

10. Garantie

Les dispositions des présentes CGV ne peuvent priver l'Acheteur de la garantie légale qui oblige le Vendeur professionnel à la garantir contre toutes les conséquences des vices cachés de la chose vendue. L'Acheteur est expressément informé que la Société n'est pas le producteur des produits vendus au sens de la loi sur la responsabilité du fait des produits défectueux. En conséquence, la Société n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects de fait des présences, dommages ou frais, qui pourraient survenir du fait de l'achat des produits.

Garantie légale pour le Consommateur :

La Société est tenue de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité du bien dans les conditions prévues aux articles L. 217-4 et suivants du Code de la Consommation. Ainsi, le Consommateur qui agit en garantie légale de conformité :

- bénéfice d'un délai de deux ans à compter de la livraison du bien pour agir;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par le Code de la Consommation;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien pendant les six mois suivants la livraison du bien. Ce délai sera porté, à compter du 18 mars 2016, à 24 mois.

Le Consommateur peut également mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil. Il pourra ainsi choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

11. Limites de responsabilité

Il appartient à l'Acheteur de vérifier, sous sa seule responsabilité que les produits commandés peuvent être importés et utilisés dans le pays de livraison / consommation et que celui-ci est en règle par rapport aux administrations fiscales et douanières de son pays. La Société ne pourra être tenue responsable du non-respect des dispositifs législatifs ou réglementaires en vigueur dans le pays de livraison / consommation, étant uniquement responsable du respect de la réglementation française relative aux produits vendus.

12. Correspondance - Réclamation

Toute correspondance ou réclamation doit être adressée aux coordonnées suivantes :

SOUFFLET VIGNE - Le Pont Rouge - CS 20125 LIMAS - 69654 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

OU par téléphone, du Lundi au Vendredi de 08h30 à 12h et de 14h à 17h

13. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

LA PROPRIÉTÉ DES MARCHANDISES VENDUES NE SERA TRANSFÉRÉE À L'ACHETEUR QU'APRÈS PAIEMENT INTÉGRAL DU PRIX EN PRINCIPAL ET ACCESSOIRES.

LA PRÉSENTE CLAUSE NE FAISANT PAS OBSTACLE DÈS LA LIVRAISON DES PRODUITS AU TRANSFERT DES RISQUES À L'ACHETEUR, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 3.2 CI-DESSUS, CE DERNIER S'ENGAGE À APPORTER TOUS SES SOINS À LA GARDE ET À LA CONSERVATION DES MARCHANDISES ET À SOUSCRIRE TOUTE ASSURANCE UTILE.

LES MARCHANDISES LIVRÉES DEVONT ÊTRE INDIVIDUALISÉES ET NON MÉLANGEES AVEC D'AUTRES DE MÊME NATURE PROVENANT D'AUTRES FOURNISSEURS JUSQU'AU COMPLET PAIEMENT DU PRIX. A DÉFAUT D'INDIVIDUALISATION, LE VENDEUR POURRA EN EXIGER LE REMBOURSEMENT OU REPRENDRE CELLES ENCORE EN STOCK.

L'ACHETEUR NE POURRA, POUR QUELQUE RAISON OU CAUSE QUE CE SOIT, PROCÉDER À LA REVENTE OU À LA TRANSFORMATION DES MARCHANDISES ACQUISES TANT QU'LEUR PRIX N'AURA ÊTÉ INTÉGRALEMENT RÉGLÉ AU VENDEUR.

IL EST EXPRESSÉMENT CONVENU QU'A DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'UNE QUELCONQUE DES ÉCHÉANCES, LA TOTALITÉ DU PRIX SERA EXIGIBLE SANS DÉLAI ET POURRA ENTRAINER LA REVENDICATION IMMÉDIATE DES MARCHANDISES.

14. Loi applicable – Compétence de juridiction

14.1- Pour un Consommateur

Les présentes CGV sont régies par la loi de la résidence habituelle de l'Acheteur consommateur. En cas de litige, qui soit relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes, toute action judiciaire sera portée devant les tribunaux compétents du lieu du domicile du défendeur.

14.2- Pour un Professionnel

Les présentes CGV sont régies par la loi française.

EN CAS DE LITIGE, QU'IL SOIT RELATIF À L'INTERPRÉTATION OU L'EXÉCUTION DES PRÉSENTES, ET MÊME EN CAS D'URGENCE, COMPÉTENCE EXCLUSIVE EST ATTRIBUÉE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DONT DÉPEND LE SIÈGE SOCIAL DU VENDEUR, QU'IL Y AIT OU NON PLURALITÉ DE DÉFENSEURS OU APPEL EN GARANTIE. CETTE COMPÉTENCE S'APPLIQUE ÉGALEMENT EN MATIÈRE DE RÉFÉRE.